

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Note de synthèse : 18/04/2019
 Extrait : 26/04/2019

Nombre de Conseillers en exercice : 31
 Présents : 20
 Votants : 30

Délibération :
N° DEL_2019_043

OBJET :
 Fonds de Soutien à l'Investissement public
 Local (FSIL) 2019

Séance du 25 avril 2019

Etaient présents :

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gérard OCTROY, Mme Geneviève FAVERGEON, Mme Martine HATTERER, M. Philippe JASSERAND, M. Gérald GAUDIN, Mme Colette MARCHAND COGNET, Mme Nadège TEYSSIER, M. Serge ODIN, M. Didier DELDON, M. Sébastien DUMAINE, Mme Nasira DEBBAH, M. Louis FONTBONNE, Mme Virginie KERGOT, M. Louis BARLET, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, M. Vincent BONY, M. Jean POINT, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Gilbert ABRAS

Etait absent :

Mme Dany TRAMONTANA

Avai(en)t donné pouvoir :

M. Jean-Louis ROUSSET à Mme Geneviève FAVERGEON, Mme Corinne DOTTO à Mme Martine HATTERER, M. André POCHART à M. Gérald GAUDIN, Mme Virginie DELMARRE à Mme Colette MARCHAND COGNET, M. Nelson MANE à M. Jean-Claude CHARVIN, Mme Liliane PAULIN à M. Philippe JASSERAND, Mme Catherine TISSIER à M. Louis BARLET, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION à M. Gérard OCTROY, Mme Eliane MASSON à M. Gilbert ABRAS, M. Jean-Louis VALENTE à Mme Caroline BENOUMELAZ

Secrétaire de séance : M. Vincent BONY

Rappel et référence(s):

Le Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (FSIL), créé par la loi de finances pour 2016, a été reconduit en 2019.

Il est possible de solliciter des subventions au titre du FSIL pour des projets relatifs:

- à la rénovation thermique,
- à la transition énergétique,
- au développement des énergies renouvelables,
- à la mise aux normes et à la sécurisation des équipements publics,
- au développement d'infrastructures en faveur de la mobilité,
- au développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements,
- au développement du numérique et de la téléphonie mobile,
- à la création, la transformation et la rénovation des bâtiments scolaires
- à la réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants,

Contenu:

Il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (FSIL) pour les dossiers suivants :

Engagée depuis maintenant plusieurs années dans une réflexion alliant les problématiques éco-environnementales et énergétiques, la commune de RIVE DE GIER s'est lancée dans un vaste programme d'amélioration des performances énergétiques de ses bâtiments communaux, mais aussi de ses espaces publics.

A ce titre, la collectivité se propose de réaliser sur 2019 les opérations suivantes:

- Accessibilité et mise en sécurité des bâtiments communaux (stores et alarmes) :
- Accessibilité de l'Hôtel de Ville : dans un objectif d'améliorer l'accueil du public ainsi que les conditions de travail des agents, il est prévu l'installation d'un sanitaire handicapé au niveau du rez-de-chaussée.
- Accessibilité du Centre Communal d'Action Sociale : l'accueil du public est perturbé par la configuration de de l'espace accueil. L'entrée est difficilement accessible pour les personnes à mobilité réduite (notamment pour les fauteuils roulants). Les agents doivent partager un sanitaire unique avec les usagers. De plus, l'espace de l'accueil offre très peu de confidentialité. Pour ces raisons, des travaux seront réalisés au niveau de l'entrée, de l'espace accueil et du sanitaire.
- Sécurité des bâtiments communaux : en raison de l'augmentation des tentatives d'intrusion dans les différents sites, de la structuration inexistante et de l'ancienneté des systèmes, il est souhaité initier un renouvellement des systèmes d'alarme afin d'avoir des technologies communicantes et paramétrables à distance et cela sur plusieurs années.

Le coût global de ces travaux s'élèveront à 25 000,00 €.

- Relamping des équipements sportifs

Il est souhaité réaliser un remplacement complet des systèmes d'éclairage dans les équipements sportifs . En effet, de part leur hauteur et leurs caractéristiques techniques, les équipements actuels ne sont ni économes en énergie, ni faciles à entretenir. En mettant en place des technologies led, les économies d'énergie seront quantifiables, les maintenances réduites et la qualité lumineuse améliorée.

Le montant de cette réalisation s'élève à 53 000,00 € TTC.

- Rénovation de la façade de l'école élémentaire Saint-Exupéry: 500 000,00 € HT, avec :
- une réhabilitation par une isolation thermique par l'extérieur
- le remplacement des menuiseries
- Conformité électrique des armoires de commandes et circuits de l'éclairage public (tranche 2019) pour une dépense de 118 680,00 € HT :
- le réseau éclairage se décompose en 70 armoires de commandes et circuits avec 2400 sources lumineuses,
- les postes mis en conformité en 2019, par ordre de vétusté, sont les suivants: poste BH Bourbouillon, poste Bi Flores, poste BQ HLM Ste Barbe, poste BV Versailles, poste BW Antouilleux, poste CA CES, poste CC Marthoret, poste CC1 Village du Marthoret (rond-point)
- Rénovation de l'éclairage public rue Francis de Pressensé

Suite à des travaux de rénovation de voirie réalisés par Saint-Etienne Métropole, la commune a demandé de moderniser l'éclairage public de la rue Francis de Pressensé. Dix points d'éclairage type led seront réalisés dont cinq en façade et cinq sur mats. La mise en œuvre de ces travaux s'inscrit dans un souci de transition énergétique des biens publics. De plus, dans le cadre d'un embellissement des bourgs et des villages, les réseaux secs d'éclairage de la rue seront entièrement enfouis.

Le coût des travaux s'élève à 33 333,00 € HT.

Propositions:

Il est proposé au conseil municipal:

- de solliciter des subventions au titre du FSIL 2019 pour les opérations ci-dessus présentées, étant entendu que l'ordre de priorité des dossiers sera effectué en fonction des critères d'éligibilité de la Préfecture
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant légal, à signer les pièces inhérentes aux dites demandes.

Le conseil municipal à l'unanimité

- sollicite des subventions au titre du FSIL 2019 pour les opérations ci-dessus présentées, étant entendu que l'ordre de priorité des dossiers sera effectué en fonction des critères d'éligibilité de la Préfecture,
- autorise M. le Maire, ou son représentant légal, à signer les pièces inhérentes aux dites demandes.

**Ont signé au registre tous les membres présents,
pour copie conforme,
Le Maire,
Conseiller Départemental,
Jean-Claude CHARVIN**